

PROJET DE NOUVELLE UNIVERSITE A NANTES

Co-construction

[OCTOBRE 2017]

Document de présentation de la méthodologie détaillée à destination des :

- Préfigureur.rice.s de pôle
- Secrétaires généraux de pôle
- Directeur.rice.s de composante
- Secrétaires généraux de composante
- Directeur.rice.s des unités de recherche
- Chefs de services centraux
- Chefs de services communs
- Membres du conseil d'administration

www.univ-nantes.fr



UNIVERSITÉ DE NANTES

Depuis 2012, nous posons ensemble les bases d'un nouveau modèle universitaire en cohérence avec notre mission de service public reposant sur le rapprochement entre universités, grandes écoles, Centres Hospitaliers Universitaires et organismes de recherche en conservant ce qui fait la force et l'identité de chacun. Fondée sur les principes d'unité, de solidarité et de subsidiarité, la nouvelle université à Nantes a pour ambition de permettre l'excellence et l'ouverture à tous, d'être reconnue en France et à l'international, de proposer un nouveau modèle social et de mettre en place une politique de développement au service du territoire.

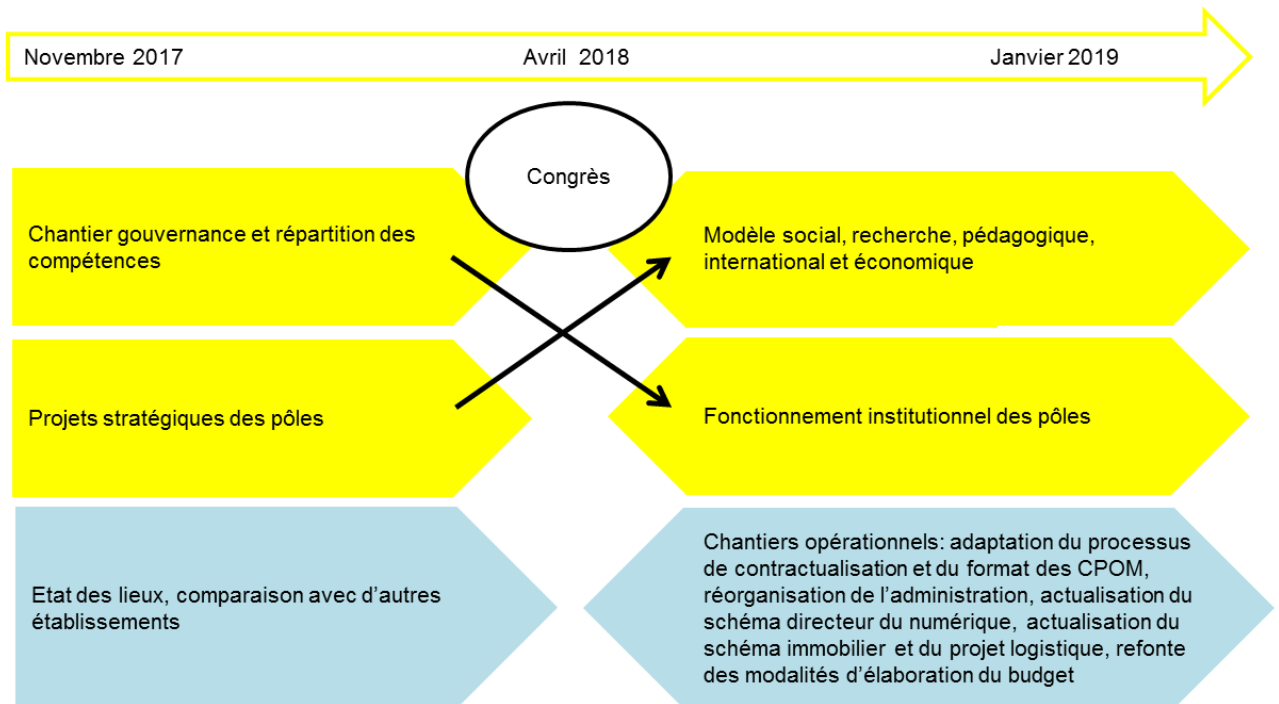
En juillet 2017, a été diffusé à l'ensemble de l'établissement un document de lancement de la nouvelle université à Nantes qui propose un calendrier distinguant deux phases. Ce calendrier a depuis été adapté et desserré pour permettre d'impliquer au mieux la communauté.

La première phase, de novembre 2017 à janvier 2019, sera consacrée à la co-construction. La seconde, de janvier 2019 à septembre 2019, permettra la concrétisation du projet à travers l'élaboration des statuts de la nouvelle université et la préparation de leur mise en œuvre.

Le présent document concerne la phase de co-construction et en particulier sa première étape dédiée aux deux chantiers fondateurs « gouvernance » et « pôles ». Il en précise les modalités : le calendrier (1), les instances de pilotage (2) et la méthode participative adoptée (3).

CALENDRIER DE TRAVAIL

Le processus de co-construction reposera sur trois étapes clés.



De novembre 2017 à mars 2018, la co-construction s'engagera en même temps au sein des pôles et des composantes d'une part, de la présidence et de la direction générale d'autre part.

Seront lancés simultanément, les travaux portant sur le chantier fondateur « gouvernance et répartition des compétences » et ceux relatifs à l'élaboration des projets stratégiques de pôles.

Parallèlement, un état des lieux complet de l'existant sera réalisé ainsi que des comparaisons avec d'autres établissements.

En avril 2018, un congrès interne réunira le président, les vice-président.e.s et les conseiller.e.s, les élu.e.s des différentes instances (conseil d'administration, conseil académique, comité technique), les directeur.rice.s de composante, d'unités de recherche, pour débattre des travaux réalisés et à venir.

D'avril 2018 à janvier 2019, les pôles travailleront sur leur organisation institutionnelle en lien avec leur projet stratégique, conformément aux résultats des travaux réalisés sur la gouvernance de l'établissement et la répartition des compétences. Les modèles social, pédagogique, de recherche, international et économique de l'établissement seront élaborés. Les chantiers opérationnels seront lancés : adaptation du processus de contractualisation et du format des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM), réorganisation de l'administration universitaire pour tenir compte de la nouvelle répartition des compétences, actualisation du schéma directeur du numérique, actualisation du schéma immobilier et du projet logistique, refonte des modalités d'élaboration du budget.

Un travail sera également conduit sur l'identité de la nouvelle université.

LES INSTANCES DE PILOTAGE

Les instances de pilotage s'assureront du respect des objectifs fixés par le président, de l'adaptation de la méthode à l'actualité politique et de la cohérence des productions. Elles garantiront la fluidité des échanges et l'efficacité du travail.



L'**équipe opérationnelle**, composée de la vice-présidente à la réforme nommée par le président (Carine Bernault), d'une chef de projet (Julie Roy) et d'une assistante (Audrey Joyau), assurera la conduite du projet. Elle travaillera en lien avec les acteurs internes (les préfigureur.rice.s et les secrétaires généraux de pôles, les directeurs de composantes, les personnels des services centraux et communs, les vice-président.e.s et les conseiller.e.s...) et externes (les partenaires académiques et institutionnels). Pour accompagner le projet et conduire le changement lié à la structuration qui en découle, le cabinet de consultants externes Plein Sens servira de force d'appui.

Pour contacter cette équipe : equipeoperationnellenun@univ-nantes.fr

Le **groupe projet** est composé du président, du 1^{er} vice-président, de la vice-présidente à la réforme, de la vice-présidente en charge des ressources humaines et du dialogue social, du vice-président qualité et développement durable, du cabinet, de la direction générale, du directeur de la communication, de la responsable de la cellule d'aide au pilotage, de la chef de projet et de l'assistante de projet. Ce groupe garantira la bonne mise en œuvre du projet et le respect de la méthodologie. Il veillera notamment à la cohérence et à la transversalité des travaux. Il rédigera les documents de cadrage, assurera leur diffusion et leur appropriation. Il préparera le comité de pilotage et le comité des partenaires.

Il associera régulièrement les préfigureur.rice.s de pôles.

Le **comité de pilotage** (Copil) est composé du groupe projet élargi aux préfigureur.rice.s de pôles, des membres du comité de direction, du conseiller vie universitaire, de représentants du CHU, de l'Inserm et de l'Ecole de design Nantes Atlantique. L'Etat et les collectivités pourront être invités en fonction de l'ordre du jour. Il sera présidé par le président de l'université et animé par la vice-présidente à la réforme. Il se prononcera sur les arbitrages proposés par le groupe projet, assurera le suivi du plan de communication et d'adhésion des communautés.

Le **comité des partenaires** est composé des membres du Copil et de partenaires académiques et institutionnels de l'université. Il se réunira pour échanger et proposer des actions relatives à la politique de développement de la nouvelle université et à sa place sur ses territoires.

LA METHODE PARTICIPATIVE

La méthode proposée permettra l'implication des étudiant.e.s et de l'ensemble des personnels de l'établissement et veillera, dans un objectif de transparence, à tenir la communauté régulièrement informée des travaux et de leur avancée.

Elle permettra de se centrer sur les livrables à produire et de les concevoir en cycles courts en garantissant une vélocité optimale nécessaire pour tenir les échéances.

Dans une logique incrémentale et de progrès continu, elle veillera à intégrer aux productions les acquis et les expérimentations en cours.

Elle est mise en œuvre dès novembre 2017 pour conduire le chantier consacré à la gouvernance et à la répartition des compétences, et à l'élaboration des projets stratégiques des pôles.

LE CHANTIER DES PÔLES

Le périmètre des pôles, tel qu'il est décrit ci-dessous, a donné lieu à des discussions et à des votes dans les composantes. C'est sur cette base que les projets stratégiques vont être co-construits. Les noms de ces pôles restent à consolider.

HUMANITÉS	<ul style="list-style-type: none"> • Géographie et Aménagement IGARUN • Histoire-Histoire de l'Art et Archéologie • Langues et Cultures Etrangères FLCE • Lettres et Langage • Psychologie
SANTÉ	<ul style="list-style-type: none"> • Médecine • Odontologie • Pharmacie • Sciences et techniques des Activités Physiques et Sportives STAPS
SCIENCES & TECHNOLOGIES	<ul style="list-style-type: none"> • École Polytechnique • IUT de Nantes • IUT de Saint Nazaire • IUT de La Roche-sur-Yon • Sciences et Techniques
DROIT - ECO - GESTION - SOCIO	<ul style="list-style-type: none"> • Droit et Sciences politiques • IAE Nantes - Économie et Management • Institut Préparation à l'Administration Générale IPAG • Sociologie
	<ul style="list-style-type: none"> • École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ESPE)

Les préfigureur.rice.s, nommés par le président après échanges avec les directeurs de composante, assumeront la fonction de référents de pôle. Au sein de leur pôle, ils animeront la réflexion et s'assureront du respect des objectifs politiques fixés. En lien avec la vice-présidente à la réforme, ils porteront la démarche projet et seront garants du respect de la méthode, du calendrier et de la qualité des livrables. Ils veilleront tout particulièrement à la construction d'une vision « inter-pôles » et se réuniront régulièrement pour partager le fruit de leur travail.

Ils seront appuyés par les **secrétaires généraux**, référents opérationnels chargés de la conduite du projet à l'échelle des pôles en lien avec la chef de projet.

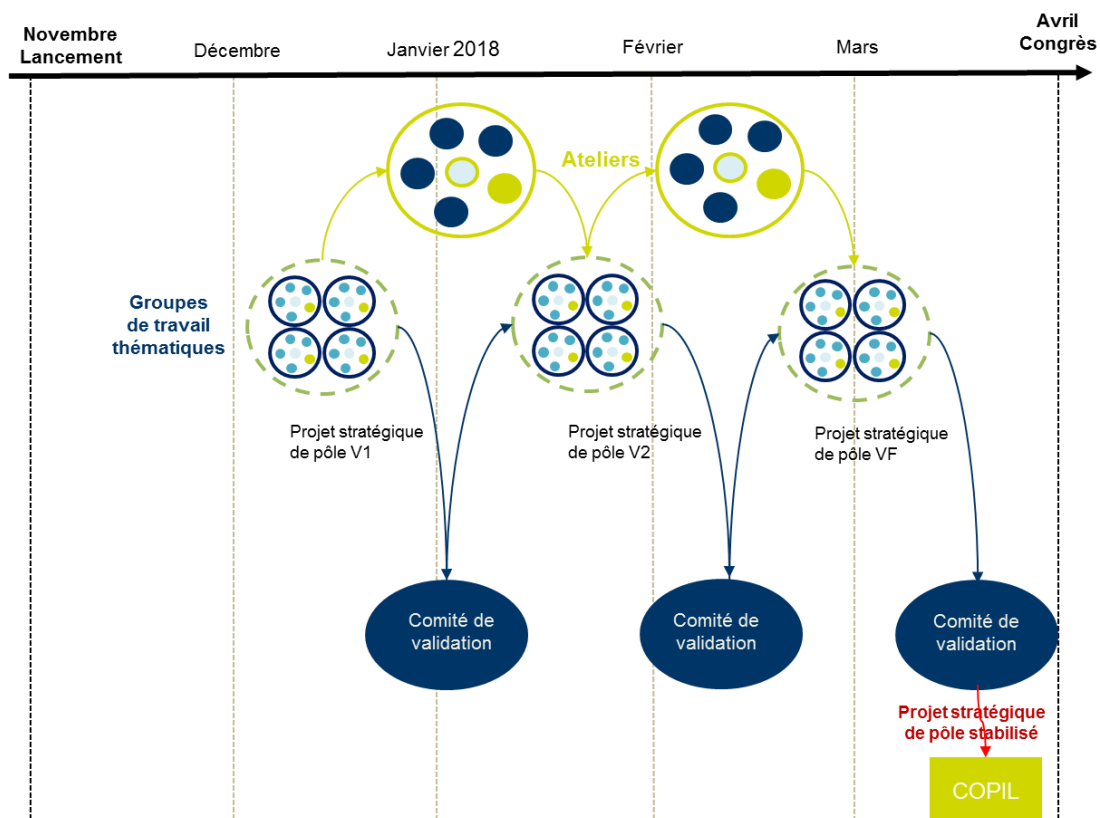
HUMANITÉS	Préfigurateur: Bernard Fritsch Secrétaire générale: Delphine Coat-Prou
SANTÉ	Préfiguratrice: Pascale Jolliet Secrétaire générale: Emmanuelle Hubert
SCIENCES & TECHNOLOGIES	Préfigurateurs: Chantal Gauthier, René Le Gall, Ronald Guillen Secrétaire général: Olivier Gédéon
DROIT - ECO - GESTION - SOCIO	Préfigurateur: Nicolas Antheaume Secrétaire général: Yann Dassonville

En novembre, un document de cadrage sera adressé par le président aux préfigureur.rice.s de pôle. Il sera largement partagé avec l'ensemble de la communauté. Il fixera les grands principes du travail à mener dans chaque pôle afin de construire le projet stratégique.

De novembre à mars 2018, les préfigureur.rice.s élaboreront le **projet stratégique** pour chacun des quatre pôles. Il s'agit d'un document qui fixe, dans différents domaines clés (formation, recherche, valorisation, vie de campus...), les contributions du pôle à la mise en place de la nouvelle université à 5 ans, à 10 ans. Il donnera au pôle une cohérence et une identité. Elaboré dans une logique « inter-composantes » mais aussi « inter-pôles », il mettra en avant les points de synergie entre les composantes et entre les pôles.

En janvier 2018, le Copil se réunira pour faire le point sur l'avancée des travaux dans les différents pôles.

En mars 2018, le Copil recevra les projets stratégiques des quatre pôles. Ils seront ensuite présentés au congrès en avril.



Pour permettre l'élaboration du projet stratégique, des groupes d'acteurs seront créés dans chacun des pôles: les ateliers, les groupes de travail thématiques et le comité de validation.

Les **groupes de travail thématiques** seront constitués sous l'impulsion du préfigurateur.rice de pôle. Leurs membres seront sollicités pour leurs compétences au regard du thème. Par exemple, un groupe travaillera sur l'offre de formation du pôle, un autre sur la recherche etc.

Lors de la constitution de ces groupes, une attention particulière sera portée à leur représentativité, laquelle suppose la participation des différents acteurs concernés (personnels administratifs, techniques, ingénieurs, sociaux et de santé et des bibliothèques, enseignant.e.s-chercheur.e.s, chercheur.e.s, étudiant.e.s, représentant.e.s du personnel, élu.e.s, directeur.rice.s de départements et/ou de diplômes, directeur.rice.s d'unité de recherche).

Chaque groupe sera chargé d'alimenter le projet stratégique du pôle. Il livrera une première version de son projet stratégique au comité de validation qui lui adressera des spécifications permettant de le faire évoluer. Chaque nouvelle version sera soumise, à date fixe, au comité de validation.

Des **ateliers** seront réunis sur les différents thèmes. Ouverts à tous, personnels comme étudiants, ces ateliers permettront aux groupes de travail thématiques de partager leurs travaux et d'échanger avec l'ensemble de la communauté.

Ces ateliers répondront à 2 objectifs :

- enrichir les réflexions,
- favoriser l'appropriation large du projet.

Le **comité de validation** sera composé du préfigurateur.rice et du secrétaire général du pôle, des directeur.rice.s de composante, et de représentants des directeur.rice.s d'unité de recherche.

Il sera l'interlocuteur des groupes de travail thématiques. Il se réunira à dates fixes pour prendre connaissance de leurs productions et assurer leur cohérence. Il pourra aussi être saisi à tout moment afin de valider leurs orientations ou répondre à leurs questions dans de courts délais pour permettre le respect du calendrier. Il prendra les arbitrages, proposera le cas échéant de nouvelles spécifications et répondra à leurs demandes de précisions. Il anticipera le périmètre des séquences des groupes de travail thématiques et ajustera la planification du projet.

La vice-présidente à la réforme, et/ou par délégation un membre du groupe projet, participera aux réunions du comité afin de s'assurer de la cohérence des travaux menés dans les différents pôles.

LE CHANTIER GOUVERNANCE ET REPARTITION DES COMPETENCES

Pour dessiner l'organisation et le fonctionnement de la nouvelle université.

Le travail conduit au sein de l'université permettra d'alimenter le travail législatif conduisant à l'évolution du Code de l'éducation.

De **septembre à novembre**, le groupe projet rédigera, en lien avec le comité de direction, le **document de cadrage** posant le socle de la gouvernance et précisant les principes, les exigences et les spécifications s'agissant de la répartition des compétences.

De **novembre à mars 2018**, un **groupe de travail « gouvernance et répartition des compétences »** s'attachera à :

- définir les grands principes de gouvernance de la nouvelle université et de ses quatre pôles (identification des instances, rôle, composition et articulation),

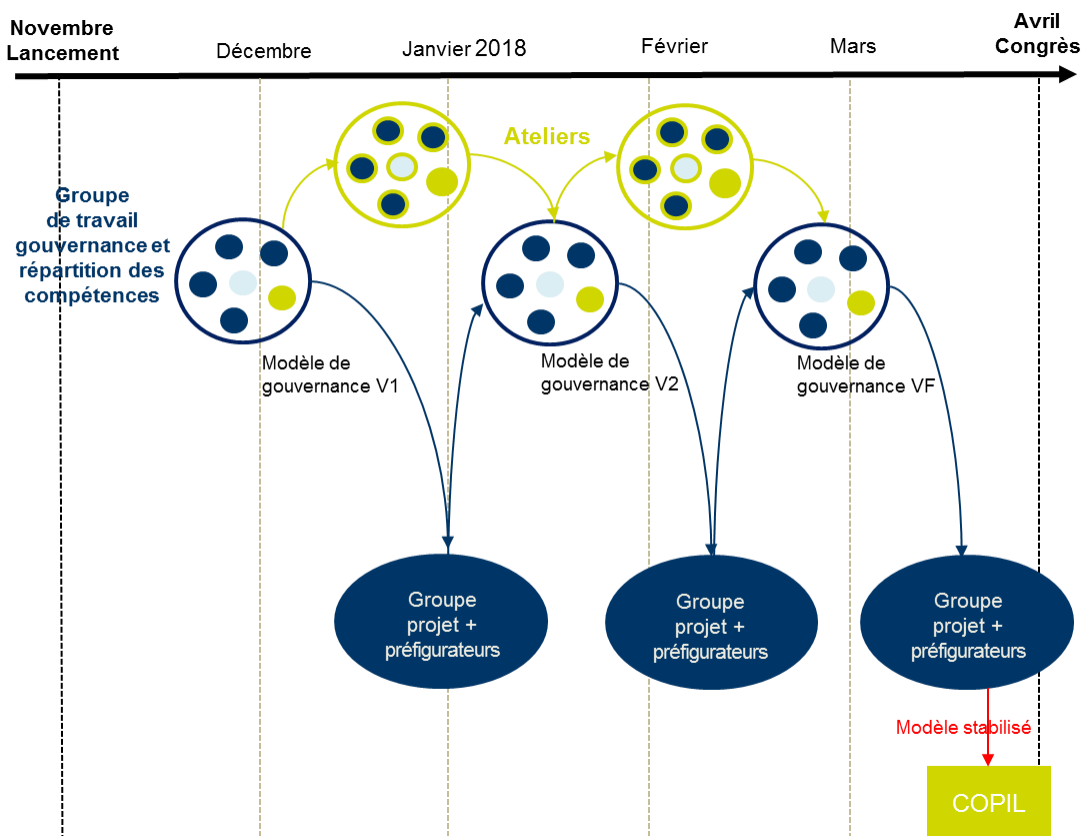
- préciser, sur la base d'un état des lieux complet de l'existant par domaine d'activité, la répartition des compétences entre les différents niveaux de l'administration,
- décrire le mécanisme de contractualisation et de régulation interne (dispositif de délégation, d'évaluation et de contrôle),

Ce groupe sera composé du 1^{er} vice-président, de la vice-présidente à la réforme, de la direction générale, du cabinet, du directeur des affaires juridiques, du responsable de la cellule d'appui aux affaires institutionnelles, de la responsable de la cellule d'aide au pilotage, des préfigureur.rice.s de pôle, de deux directeur.rice.s de composante, de deux directeur.rice.s d'unités de recherche, d'un.e secrétaire général.e de pôle, d'un.e secrétaire général.e de composante, et de quatre administrateur.rice.s.

Ce groupe organisera des **auditions** dès que nécessaire. Il veillera tout particulièrement à l'audition et aux contributions des partenaires sociaux et des représentants des étudiants.

Des **ateliers** seront réunis. Ils permettront de partager les travaux en cours avec l'ensemble de la communauté et de les enrichir.

Le **groupe projet élargi aux préfigureurs** fera office de comité de validation. Il recevra les documents rédigés par le groupe de travail. Il prendra les arbitrages, proposera le cas échéant de nouvelles spécifications et répondra, dans de courts délais, aux demandes de précisions.



Cette première étape de co-construction aboutie, le congrès sera réuni en avril 2018 et les résultats des travaux relatifs à la gouvernance et aux projets stratégiques des pôles seront largement partagés. Dans le prolongement du congrès, une nouvelle étape de co-construction pourra s'enclencher consacrée aux chantiers opérationnels et au fonctionnement institutionnel des pôles.